



Osons le progrès !

#LEMONDEAPRÈS

Mondialisation raisonnée Et relocalisations ciblées

La crise sanitaire que nous traversons a mis en exergue les différentes inégalités sociales à l'échelle nationale, européenne et mondiale. Divers courants de pensée appellent à une démondialisation. Faut-il ainsi céder aux sirènes du protectionnisme ?

La démondialisation se traduirait par un appauvrissement de la population et limiterait l'influence des valeurs européennes que sont la liberté, la démocratie ou encore l'égalité. L'échange commercial va de pair avec l'extension et la propagation de notions culturelles universelles. Ces dernières décennies ont vu reculer la pauvreté dans de nombreux pays, grâce aux échanges commerciaux.

Toutefois, la mondialisation actuelle montre ses limites. Des impacts dévastateurs sur l'environnement et les conséquences de cette perte de souveraineté sont les prémices d'un questionnement sur la mondialisation. Dès lors, comment changer la mondialisation ? Comment les Etats-nations peuvent-ils faire acte d'indépendance et de souveraineté sans remettre en question l'ouverture culturelle et les échanges commerciaux ?

Cette note ambitionne d'apporter quelques pistes de réflexion dans une approche progressiste, pour tendre vers une mondialisation raisonnée et de relocalisations ciblées. Elle illustre les différentes marges de manœuvre à l'échelle européenne et dans les organisations internationales. Enfin, mesurer l'efficacité des politiques publiques reste un aspect essentiel dans l'aboutissement de celles-ci.

MAI 2020



LES REDACTEURS



Claire Martin

Collaboratrice parlementaire au Sénat, Claire a étudié les différentes politiques publiques européennes à l'université de Maastricht. Elle considère que beaucoup de problèmes nationaux ne peuvent se résoudre qu'à l'échelle européenne et milite pour un renforcement de son rôle politique. Engagée pour revaloriser les territoires ruraux, elle travaille sur une nouvelle approche de l'aménagement du territoire.



Catherine JAGU

Issue de l'industrie, Catherine s'est notamment spécialisée depuis 10 ans dans le management de la qualité et du développement durable en entreprises. Elle est particulièrement animée par la conviction que c'est au niveau local que l'on peut améliorer la vie quotidienne des citoyens ainsi que leur environnement.



Florence DE MASSOL

Première adjointe à la Mairie du 20^{ème} arrondissement de Paris, Florence, particulièrement mobilisée sur l'adaptation au changement climatique, la préservation de la biodiversité et la lutte contre les pollutions, est convaincue que ces défis ne seront relevés qu'avec une large participation des territoires et de leurs habitants.



Adrien LAVAYSSIERE

Travaillant dans le domaine des transports, Adrien est co-fondateur d'Osons le Progrès et anime les travaux relatifs au développement territorial. Il s'intéresse particulièrement à la lutte contre les inégalités économiques et sociales entre les territoires ainsi qu'à l'évolution des villes et de leurs zones d'influence.

* * *

OSONS LE PROGRES

Face à la montée des populismes et à l'échec des partis traditionnels à renouveler leurs systèmes de penser, Osons le Progrès se donne la mission de **définir le progrès**.

#LEMONDEAPRÈS est une initiative lancée par Osons le Progrès.

Cette réflexion se construit sur la base d'une conviction : la pandémie du coronavirus va changer le monde dans sa structure, ses équilibres, ses priorités. Elle nous oblige à revoir toute la donne. Prenons les choses une par une.

Nous devons construire les bases saines de ce nouveau monde : l'écologie et l'adaptation au changement climatique, la lutte contre les inégalités, le renouveau démocratique, la réinvention de nos modèles de développement.

Experts, militants associatifs ou politiques, citoyens, tous sommes investis pour penser le monde après.

I/ LA MONDIALISATION : UNE ÉPÉE À DOUBLE TRANCHANT

Le terme mondialisation désigne une interconnexion croissante à l'échelle mondiale : les personnes, les institutions, les lieux et, plus généralement, les sociétés sont de plus en plus reliées par-delà les frontières nationales, du fait de l'accroissement des mouvements des capitaux, des produits, des services et des hommes. Le terme vise à rendre compte à la fois d'un état – le monde serait l'échelle pertinente pour saisir les phénomènes sociaux – et d'un changement social – un processus toujours en cours.

La mondialisation a apporté **de nombreux avantages** :

- La croissance tirée par les échanges internationaux et la globalisation des investissements a sorti des centaines de millions de personnes de la pauvreté, notamment en Chine, et transformé les économies de nombreux pays de l'Irlande à la Corée du Sud par une spécialisation économique permettant à chaque pays de trouver sa place dans la chaîne de valeur mondiale.
- Les entreprises qui exportent sont plus productives et versent des salaires plus élevés que celles qui ne couvrent que le marché intérieur. Ceci s'explique notamment par le fait qu'elles doivent être meilleures que les entreprises locales pour l'emporter dans les pays d'exportations.
- Les consommateurs bénéficient de produits à bas coûts qu'ils perdraient en cas de protectionnisme. Une étude portant sur 40 pays a révélé que les consommateurs les plus riches perdraient 28 % de leur pouvoir d'achat si le commerce transfrontalier prenait fin ; mais les 10 % les moins riches perdraient jusqu'à... 63 % de pouvoir d'achat. L'ouverture offre aussi d'autres avantages. Ces prix très bas s'expliquent autant par l'optimisation des chaînes logistiques que par l'utilisation optimale des ressources de chaque pays.
- Les migrants améliorent non seulement leurs propres vies, mais les économies des pays d'accueil : par exemple, les immigrants européens qui sont arrivés en Grande-Bretagne depuis 2000 ont été des contributeurs nets au Trésor public, en ajoutant plus de 20 milliards de livres (34 milliards de dollars) aux finances publiques entre 2001 et 2011. C'est aussi vrai des migrants qui viennent des pays du sud en Europe et occupent des emplois en mal de recrutement sur le marché domestique. Les migrants, en rapatriant une partie de leurs salaires dans leur pays d'origine, participent à l'économie de ceux-ci, soutenant parfois des projets de développement locaux.
- L'investissement direct étranger stimule la concurrence, apporte de la technologie, du savoir-faire et des emplois.
- L'émergence d'un fragile sentiment d'appartenance à la même espèce humaine et les enrichissements culturels, notamment gastronomiques, grâce aux échanges culturels et économiques et au tourisme.

Un point de vue très répandu affirme que la mondialisation est inévitable dans le monde actuel, monde qui est caractérisé par des progrès technologiques rapides et l'adoption de plus en plus généralisée de la libéralisation économique par les pays. La plupart des tenants de cette opinion associant la mondialisation à la modernité, pensent qu'elle est un phénomène né au XX^e siècle et qu'elle progresse de façon linéaire.

Très loin d'être un phénomène du XX^e siècle, la mondialisation a **une longue histoire**, remontant à l'époque des grandes découvertes des XV^e et XVI^e siècles tant occidentales que chinoises (note 1) et à la colonisation par les pouvoirs européens au cours des siècles suivants. Elle est particulièrement associée à l'esclavage sur une grande partie de son histoire, qu'il s'agisse du commerce triangulaire ou de la traite arabo-musulmane dont les débuts se situent au X^e siècle. Ceci explique en partie les différences de perspectives entre occident et pays dits du sud. Les colonies ont disparu au XX^e siècle. Mais les échanges et le commerce établis par les empires coloniaux ont largement survécu, grâce aux crédos économiques de la spécialisation, du libre-échange et de la théorie controversée du

« ruissellement ». Les empires ont disparu au profit du soft power américain au XX^e siècle et de celui de la Chine au XXI^e siècle.

C'est le résultat de cette histoire que nous observons aujourd'hui : **un marché mondial sur les plans économiques et financiers, intégrant des chaînes de valeur complexes couvrant le monde entier, créant des interdépendances multiples tout en s'appuyant sur des spécialisations croissantes.**

Dire que l'on ne peut pas démondialiser nos économies serait une paresse de l'esprit. Cependant, la démondialisation ne peut être immédiate, sauf à renoncer à bien des avantages qui font de nos pays des économies développées. C'est une sortie des excès de la mondialisation qui doit être visée dans le cadre d'une politique globale de long terme. Cette politique ne doit omettre aucun élément, de la stratégie industrielle à la formation, de l'indépendance technologique aux modes de vie, de la lutte contre le changement climatique à la réinvention de nos solidarités. **On peut rééquilibrer et raisonner la mondialisation.**

III/ LES LIMITES DE LA MONDIALISATION

Force est de constater que la mondialisation a affaibli les chaînes de production, celles-ci étant éclatées aux quatre coins du globe, pour des raisons de productivité et coûts. Le moindre blocage sur une partie de ces chaînes entraîne d'incalculables conséquences en cascade, ce qui n'était pas le cas dans un monde plus fermé. Dans ce monde hyperconnecté économiquement et technologiquement, il suffit donc que l'un de ces points nodaux soit touché par un incident pour que l'ensemble du système se grippe via les *hubs*, quel que soit le fait générateur. Après le terrorisme mondial qui a débuté avec le 11/09/2001 et la crise financière de 2008, le fait générateur de l'arrêt volontaire de l'activité économique dans le monde entier est une pandémie. **Nous sommes plus vulnérables.**

D'après Thomas Friedman, le monde serait devenu « plat ». Pour David Djaïz, c'est l'inverse qui s'est produit puisque nous assistons aujourd'hui à un archipel de hubs connectés et interdépendants qui s'oppose à un vaste hinterland plus ou moins bien irrigué via la solidarité nationale issue des systèmes fiscaux et sociaux de redistribution. S'il faut représenter ces chaînes qui créent de la richesse, elles ne sont pas linéaires, mais étoilées. Par conséquent, des grands hubs métropolitains se sont créés là où se concentrent les décideurs, qui retransmettent d'autres consignes en lien avec des hubs régionaux. Ces derniers sous-traitent avec des hubs du troisième ordre et ainsi de suite, par imbrications successives. Selon Jérôme Fourquet, les territoires périphériques sont les grands perdants de cette mondialisation, car moins bien desservis en termes de transports et de création d'emploi.

Globalement, la France profite cette « archipellisation du monde », mais ce n'est pas le sentiment des gens qui vivent dans des territoires en difficulté. En effet, les activités à haute valeur ajoutée et les emplois très qualifiés se concentrent dans les métropoles là où, depuis la crise de 2008, l'on retrouve l'essentiel des créations nettes d'emplois. Toutefois, la France possède un puissant système de cohésion qui assure la redistribution entre les territoires. Ce sont la dépense sociale, les emplois publics et les administrations, les pensions de retraite, les mobilités résidentielles et touristiques qui viennent irriguer des régions dépourvues de base productive, mais qui bénéficient d'une attractivité forte liée souvent au climat ou au patrimoine paysager. Ce système a ses limites. Il ne peut être qu'un amortisseur et ne peut empêcher qu'une frange toujours plus importante de la population se retrouve sur le bord de la route.

Depuis les années 1980, un deuxième phénomène appelé « globalisme » a utilisé les institutions supranationales, surtout l'OMC, pour **réduire le rôle des États à la portion congrue à mesure que l'économie se mondialisait.** Le mantra était de supprimer tout ce qui entrave les échanges de produits et services. Cela a abouti à ce que les États abandonnent des segments de souveraineté de plus en plus importants à la faveur de traités

multilatéraux, sans que ces abandons ne se traduisent par des gains de souveraineté ou de solidarité à une échelle supranationale. Les questions de santé, sécurité, de climat sont des exemples de cette asymétrie entre la rapidité de la perte de souveraineté et de protection des citoyens et la lenteur des négociations d'accords mondiaux en faveur du bien commun. Cette intégration négative a pris la forme d'un désarmement généralisé de la puissance publique appelée « *race to the bottom* ». Le grand perdant de cet abandon fut l'Europe tant attachée à un modèle historique d'États-Nations souvent plus interventionnistes. Dans ce nouvel ordonnancement mondial, l'Europe a « joué le jeu » de la dérégulation et de la sauvegarde des égalités de traitement sur les marchés, tandis que les USA ou la Chine produisaient des réglementations leur permettant à la fois de protéger leurs marchés (local content) et leurs « champions » (usage tactique du FCPA par exemple). Cette distorsion a conduit l'Europe à fragiliser son économie de manière volontaire, biais majeur du libéralisme : il ne fonctionne que si chacun s'attache à en respecter les règles et dispose de tous les éléments de sa prise de décision (asymétrie des marchés).

Nous découvrons une nouvelle nature de crise : une crise sanitaire dont certains aspects sont liés à une transformation écologique profonde et irréversible. Plus systémique, plus globale et plus diffuse, cette nouvelle crise est plus profonde et plus durable, rappelant les interconnexions entre l'homme et son environnement plus ou moins immédiat.

Dans ce contexte, la mondialisation reste porteuse de vulnérabilité accrue, d'inégalités persistantes et de territoires appauvris malgré de bons résultats : mortalité infantile diminuée de moitié, paludisme diminué de 47% depuis 2000, analphabétisme passé de 44% en 1957 à 15% en 2017.

III/ PROPOSER UNE MONDIALISATION RAISONNABLE

Le retour de la puissance publique est désormais acquis, après trente ans de « pilotage automatique » et de « fin de l'Histoire » selon David Djaïz.

Selon la vision traditionnelle, la puissance publique doit garantir la paix publique qui comprend la *sûreté* (l'absence de guerre ou d'agression), la *sécurité* (absence de crise ou d'accident), la *santé* (absence de maladie). « La paix civile a été par trois fois testée en vingt ans (11 septembre, *subprimes* et covid-19), sur chacune de ses dimensions essentielles : le terrorisme a ébranlé la *sûreté physique*, la crise financière a ébranlé la *sécurité économique et sociale*, le Covid-19 ébranle la *santé humaine*. »

« Les États-nations deviennent les « écluses de la mondialisation ». Lorsque des flux humains, économiques ou financiers risquent d'avoir un impact sanitaire, social ou environnemental négatif, le gouvernement national peut décider de mettre en place certaines limites, provisoires ou non. Il ne s'agit pas de se claquemurer derrière des remparts, mais au contraire d'organiser une régulation des flux de la mondialisation. A l'instar des écluses, cette régulation des flux devrait être entretenue et adaptée en fonction des caractéristiques des territoires : sociales, humaines, environnementales, culturelles, ... »

La pandémie a rappelé une évidence ; **sans la santé, il n'y a pas d'activités humaines** et donc a fortiori pas d'économie, pas de commerce, pas de développement, pas de création de valeurs. Dans la pratique, la pandémie a remis en cause les abandons de souveraineté des États qui se sont empressés de fermer leurs frontières et de chercher à prouver qu'ils étaient les seuls capables de protéger la santé de leurs populations. Les institutions internationales comme l'OMS ont été remises en cause pour leur incapacité à protéger (voir retrait des financements américains). **La seule coopération interétatique qui a tenu et a été revigorée est celle de l'Europe.** En remettant en cause ces abandons de souveraineté opérés, la crise permet de raviver une idée oubliée : les États demeurent l'unité essentielle, tant ils disposent des moyens d'actions internes (système de soin, irrigation en traitement ou masques) et externes (coopérations internationales) et de cohésion entre ces moyens. Ce

faisant, cette crise sanitaire met en évidence la valeur des « communs » à l'échelle mondiale : air, eau, sol, biodiversité, ...et la nécessité de les préserver alors même que l'approche purement économique tend à les nier.

Une autre évidence nous est rappelée : la pandémie touche tous les humains et ne connaît ni frontières, ni nationalités. Ceci modifie la logique de l'État, lequel intervient pour la sécurité de tous sur son territoire, quelle que soit leur nationalité.

Il faudrait faire en sorte que toutes les nations incorporent désormais **des dispositions universelles** sur celles qui touchent aux **biens communs mondiaux** (environnement, qualité de l'air, santé, stabilité financière...). Ainsi, le *Pacte mondial pour l'environnement*, lancé en 2017, proposait aux États d'intégrer dans leur droit les principes fondamentaux du droit de l'environnement : droit de vivre dans un environnement sain, obligation d'évaluer l'impact environnemental de tout projet, principe de précaution, principe du pollueur-payeur. Ce projet a échoué à cause de l'opposition des États-Unis, de la Chine, de la Russie et du Brésil à Nairobi, au printemps 2019, et aussi faute d'un engagement suffisamment ferme de l'Europe. On pourrait faire de même en matière de droit du travail avec l'aide de l'OIT et en matière sanitaire avec une OMS renouvelée.

Malgré tout, l'échelle européenne est, à bien des égards, essentielle. Pendant des décennies, l'Europe a été le bouc émissaire de certains dirigeants européens. Or, l'Europe est une échelle humaine, culturelle, écologique et sociale pertinente. Il est regrettable que son ambition soit restée trop longtemps exclusivement économique, faute de volonté politique. Il est plus que jamais nécessaire d'avoir **une Europe forte, capable de protéger les biens communs et de produire des biens publics**. La construction de cette Europe politique, sociale et écologique pourrait donner au nouveau souffle démocratique à ses institutions, tout en propageant ses valeurs dans le monde, y compris en utilisant l'arme économique.

L'Europe a un rôle à jouer vis-à-vis des multinationales :

- **en investissement uniquement dans des activités respectant la taxonomie** qu'elle vient de finaliser : 100% de finance verte pour 100% de « green economy » et suppression de toutes les subventions et investissements dans l'industrie fossile,
- **en limitant l'accès à son marché aux entreprises respectant l'environnement, la santé-sécurité et les droits humains** dans toute leur chaîne de valeur, en approfondissant le devoir de vigilance français. Un règlement européen applicable à toutes les entreprises commercialisant des produits en Europe pourrait exiger qu'elles identifient, préviennent et limitent les risques d'atteinte à l'environnement, la santé-sécurité et les droits humains avec obligation de réparer les dommages causés et publication vérifiée de leurs processus de prévention incluant la mesure d'efficacité. Ainsi, les entreprises responsables seraient enfin récompensées de leurs efforts. Dans le monde, de nombreux investisseurs réclament ce type de réglementation.

L'Europe peut rééquilibrer les relations internationales par une politique de voisinage renforcée (Politique Européenne de Voisinage).

Cette crise que traverse la mondialisation permet le retour de la régionalisation via un retour de la concentration des flux économiques au sein d'une zone géographique donnée. Ainsi, la politique de voisinage européenne renforcée permettrait de réduire la vulnérabilité de ses approvisionnements tout en favorisant le développement de ses partenaires les plus proches. La production de masques chirurgicaux et pour grand public peut être un exemple de retour de la régionalisation : pourquoi pas les importer du Maroc au lieu de Chine ? Développer des chaînes de valeur économiques aux portes de l'Union européenne permet de réduire sa dépendance à la Chine et de s'assurer d'un développement économique et culturel, de pays à ses frontières. Pour finir, son rôle politique en sortirait renforcé.

Le nouvel ordre international pourrait s'appuyer assez largement sur les institutions existantes, dont l'OMC, à condition que **certaines de leurs règles de fonctionnement**

évoluent et que les accords commerciaux bi ou multilatéraux soient cadrés sur le respect des biens communs : respect de l'environnement, lutte contre le réchauffement climatique, respect des droits humains, respect de la souveraineté nationale. Aucun pays ne peut imaginer se convertir à l'autarcie tant les technologies, richesses et compétences sont réparties sur la planète. Il suffit de prendre l'exemple du numérique pour s'en convaincre. Il s'agit bien de faire bénéficier tous les humains de la planète de toutes les avancées de la civilisation. **La recherche mondiale actuelle concernant le vaccin serait un exemple de ce que pourrait apporter une mondialisation raisonnable**, si certains pays arrêtaient de faire cavaliers seuls.

IV/ PROPOSER DES RE-LOCALISATIONS CIBLÉES

Les critères pour décider de re-localiser certaines activités en France ou en Europe devraient tous s'articuler autour du bien commun et de l'analyse de risque.

Grâce à la pandémie, la logistique et le transport de marchandises sont identifiés comme beaucoup moins robustes qu'annoncé par les « gourous » du lean manufacturing et du juste-à-temps. Il peut y avoir des ruptures dans la chaîne logistique et, plus le lieu de production est lointain, plus les risques de rupture sont nombreux tant les chaînes d'approvisionnement ont été complexifiées. Ces risques ne sont pas acceptables pour ce qu'il est devenu classique d'appeler les biens essentiels. On peut logiquement prévoir que l'intensification de la violence et la fréquence des épisodes climatiques (inondations, tempêtes, ...) dues au bouleversement climatique renforcera cette vulnérabilité.

Les biens essentiels traditionnels sont la santé, l'eau, la nourriture, l'énergie, le logement. Un **nouveau bien essentiel** est apparu pendant la crise : **le numérique** qui permet le travail à distance aussi bien que l'éducation ou le maintien du lien social. Un autre émerge dans les villes denses : c'est **l'accès à la nature**. Ces nouveaux biens communs sont les incarnations d'une nouvelle liberté individuelle à protéger, autonomiser et renforcer.

La crise a mis en évidence la dépendance créée par la logique du libéralisme économique mondial privilégiant le moins cher sans se soucier du lieu et du mode de production. Elle a réussi à remettre en cause des logiques que l'urgence climatique n'avait jamais réussies à combattre depuis des années.

Des relocalisations ciblées ?

- Relocaliser la **production de principes actifs de médicaments** en Europe au lieu de l'Inde et la Chine : cela suppose une analyse de la valeur complète et une analyse d'impact en termes d'emplois, d'investissements et de maîtrise technologique et environnementale. Les entreprises du médicament seront-elles d'accord pour rapatrier ces productions ? le pourront-elles ?
- Relocaliser la **production de protéines végétales** en Europe pour nourrir les animaux : cela réduira la dépendance au soja brésilien et américain, mais nécessite une évaluation des cultures à mettre en place, des usages des sols et des remises en cause des pratiques agricoles intensives : l'aide à la conversion des agriculteurs concernés devrait être un élément de la PAC comme la conversion à l'agriculture raisonnée sans pesticides. Où en est la négociation de la future PAC ?
- Relocaliser **l'énergie** passe par le développement des énergies renouvelables, autant que par la réduction des consommations d'énergies fossiles : comment rapatrier la production de panneaux solaires alors que l'on a perdu le savoir-faire et la technologie ?

La question la plus sensible concerne **le numérique** : les capacités de production et de conception sont en Asie (composants clés comme les puces ou les batteries), tandis que la conception logicielle (GAFA) est aux USA. Pourtant, il y a 30 ans, l'Europe disposait d'entreprises à la pointe de la technologie et de chercheurs de haut niveau. Plutôt que de se

focaliser sur le rétroviseur et sur ce qu'on a perdu, il est préférable de se projeter dans l'avenir et de se poser les bonnes questions pour favoriser les technologies qui apporteront de réelles avancées disruptives. La tendance habituelle est dans l'injonction impérative comme avec le débat sur la 5G. Selon les pros, il faudrait absolument passer à la 5G car notre survie en dépendrait. Selon les antis, la 5G multiplierait par 5 les consommations énergétiques du numérique et serait fatale à notre santé. Pour d'autres, c'est l'Intelligence Artificielle qui serait notre Saint Graal ou, au choix, la pire des abominations. Mais renoncer à ces technologies, c'est renoncer à des modes de vie projetés : véhicule autonome notamment. C'est ce dernier choix qu'il faudrait mettre clairement sur la table : par exemple, sommes-nous d'accord pour arrêter de conduire nos véhicules ? **Ce sont de véritables choix de sociétés et de modes de vie que nous devrions être libres de choisir** plutôt que de suivre les injonctions des prospectivistes du marketing.

C'est d'une analyse prospective complète et non biaisée dont nous avons besoin. Nous ne pouvons plus faire comme dans les années 50 et développer de nouveaux produits sans faire une analyse de risque préalable. **Aux facteurs de risques sur la santé, la sécurité, l'environnement ou les droits humains, doivent s'ajouter les questions de souveraineté et de dépendance.**

Au-delà de cette analyse prospective technologie par technologie, il serait nécessaire de s'inspirer de la nature et de favoriser la diversité des solutions afin de se prémunir vis à vis de l'inattendu, l'imprévisible et l'impensé, comme la nature le fait avec la biodiversité.

La question du financement de ces relocalisations ne peut être contournée. A l'heure où les parlementaires européens appellent à un plan de deux mille milliards d'euros pour la relance européenne, cette relocalisation doit faire partie intégrante de ce plan.

La taxation des produits et services importés en Europe ne respectant les critères environnementaux et sociaux, ainsi que celle des groupes multinationaux pratiquant l'optimisation fiscale sont des pistes déjà envisagées.

Pour être crédible et possible, la relocalisation ciblée ne peut s'envisager qu'à l'échelle de l'Europe même si elle se matérialisera à l'échelle des territoires.

VI/ MESURER L'EFFICACITÉ DE CES POLITIQUES PUBLIQUES

La mesure d'efficacité des politiques publiques ainsi développées doit recouvrir deux champs :

- Celui de la mondialisation raisonnable : est-ce que l'ensemble des produits et services importés en Europe répondent à des critères ESG stricts ?
- Celui de la re-localisation ciblée : est-ce que le bilan environnemental et social de ces re-localisations est en amélioration ? Est-ce que les ruptures de souveraineté critiques sont éliminées ?

Cette mesure doit être suffisamment lisible et simple pour pouvoir être communiquée à tous et répondre aux défis déjà identifiés.

Concernant les aspects environnementaux, les deux éléments majeurs sont les **émissions de gaz à effet de serre (GES) et la perte de biodiversité.**

Pourquoi aller chercher d'autres indicateurs d'efficacité ? Les méthodes et les obligations réglementaires existent. Ce qui fait défaut aujourd'hui, c'est une communication régulière (annuelle) transparente et pédagogique, articulée entre les territoires : Europe, Etat, région, ville et les typologies de produits et services.

Les Etats, les régions, les villes devraient communiquer leurs émissions de GES annuellement sous un format standardisé avec l'historique et l'objectif ainsi que mettre à

disposition les bases de données en open source pour permettre des analyses par les scientifiques et les ONG au service des citoyens.

Ce qui fait aussi défaut pour le privé comme pour le public, c'est **la finance à impact qui permettrait de monétiser les impacts climat**. Certains, comme coact, proposent de corréliser les taux d'intérêt des prêts de soutien accordés pour la relance avec les émissions de GES des entreprises concernées. Ainsi, la relance du secteur automobile pourrait être conditionnée par la baisse des émissions de GES des entreprises concernées sur leur scope 3 incluant donc les émissions des produits qu'elles commercialisent. Plus les émissions baisseraient plus les taux d'intérêt baisseraient.

La mesure des émissions de GES pourrait à minima servir de boussole commune aux territoires comme aux acteurs publics et privés.

Concernant les aspects sociaux, la mesure est plus complexe car moins développée à l'échelle mondiale et plus géopolitique. Il serait nécessaire d'avoir une sorte d'indicateur de respect des droits humains par pays, par secteur, par produit ou service. Les travaux de l'OCDE et des Nations Unies sur ces aspects se heurtent à l'interprétation variable de ces mêmes droits humains pourtant fondamentaux. Cela répond cependant à une demande croissante des citoyens, des entreprises et des investisseurs.

A défaut de trouver un indicateur universel pour les droits humains, il reste possible de s'appuyer sur un indicateur concernant l'emploi pour les acteurs privés comme pour les territoires.

Pourquoi ne pas créer aussi des **prêts à impact social** pour les secteurs économiques générateurs d'emplois au moment de les relancer ?

CONCLUSION :

Si la pandémie a permis d'identifier les points faibles de la mondialisation et de redonner tout son rôle à la puissance publique, il faudra beaucoup de courage et d'énergie pour mener à bien les mesures correctives permettant à la France et à l'Europe de retrouver une certaine forme de souveraineté économique. Elles ne devront pas céder aux sirènes du passé, mais investir dans les industries propres, la recherche, la formation et faire confiance aux capacités d'adaptation et aux ressources de chaque territoire.

SYNTHESE DES RECOMMANDATIONS

L'Europe a un rôle à jouer vis-à-vis des multinationales :

- en investissement uniquement dans des activités respectant la taxonomie qu'elle vient de finaliser : 100% de finance verte pour 100% de « green economy » et suppression de toutes les subventions et investissements dans l'industrie fossile,
- en limitant l'accès à son marché aux entreprises respectant l'environnement, la santé-sécurité et les droits humains

L'Europe peut rééquilibrer les relations internationales par une politique de voisinage renforcée (Politique Européenne de Voisinage).

Certaines des règles de fonctionnement de l'OMC doivent évoluer et les accords commerciaux bi ou multilatéraux être cadrés sur le respect des biens communs.

Les critères pour décider de relocaliser certaines activités en France ou en Europe devraient tous s'articuler autour du bien commun et de l'analyse de risque.

Les biens essentiels traditionnels que sont la santé, l'eau, la nourriture, l'énergie, le logement doivent être complétés par le numérique et l'accès à la nature.

Aux facteurs de risques sur la santé, la sécurité, l'environnement ou les droits humains, doivent s'ajouter les questions de souveraineté et de dépendance.

Pour être crédible et possible, la relocalisation ciblée ne peut s'envisager qu'à l'échelle de l'Europe même si elle se matérialisera à l'échelle des territoires

La mesure d'efficacité doit être suffisamment lisible et simple pour pouvoir être communiquée à tous et répondre aux défis déjà identifiés : pour les aspects environnementaux, les deux indicateurs sont les émissions de gaz à effet de serre (GES) et la perte de biodiversité.

La finance à impact permettrait de monétariser les impacts climat ou sociaux.

SOURCES

Quelques ouvrages

- David Cosandey, Le secret de l'Occident : Vers une théorie générale du progrès scientifique, Flammarion, coll. Champs Essais, 2008.
- Peter Daszak, « Anatomy of a Pandemic », The Lancet, vol. 380.
- Laurent Davezies, La République et ses territoires : La circulation invisible des richesses, Seuil, coll. « La République des idées », 2008.
- David Djaïz, Slow Démocratie, Comment maîtriser la mondialisation et reprendre notre destin en main, Allary éditions, 2019.
- David Djaïz, « Coronavirus : la mondialisation est malade de ses crises », Le Grand Continent, 2020
- Thomas Friedman, The World Is Flat The World Is Flat: A Brief History of the Twenty-First Century, Farrar, Straus and Giroux, 2005.
- Jérôme Fourquet, L'archipel français, Seuil, 2019.
- Michel Lussault, L'avènement du Monde : Essai sur l'habitation humaine de la terre, Seuil, 2013.
- Michel Lussault, Hyper-lieux : les nouvelles géographies de la mondialisation, Seuil, 2017.
- Charles Nicolle, Destin des maladies infectieuses, 1933.
- Adam Tooze, Crashed, Les Belles Lettres (trad. Française), 2018.
- Jean Tirole, Economie du bien commun, 2016
- Michael Walzer, « Les deux universalismes », Esprit, n° 187, Décembre 1992, pp. 114-133.

Quelques articles

- lien: <https://legrandcontinent.eu/fr/observatoire-coronavirus/>
- lien <https://www.senat.fr/rap/r13-724/r13-7243.html>
- Financial Times : <https://www.ft.com/content/be05b46a-5fa9-11ea-b0ab-339c2307bcd4>
- <https://legrandcontinent.eu/fr/2020/03/18/coronavirus-mondialisation-droit-delmas-marty/>.
- <https://www.cairn.info/revue-d-economie-financiere-2012-3-page-249.htm#>
- https://www.lemonde.fr/economie-mondiale/article/2016/10/06/mondialisation-les-benefices-l-empportent-sur-les-defauts_5009150_1656941.html
- <http://ses.ens-lyon.fr/articles/les-migrations-et-leur-impact-economique-174426>)

A lire aussi :

- l'ère Ming, et les flottes de l'amiral Zheng He renforcent les liens existant déjà sur la route des épices, entre l'Inde, la côte africaine orientale, l'Indonésie et supposément l'Australie : https://fr.wikipedia.org/wiki/Zheng_He
- La traite arabo-musulmane a alimenté en esclaves slaves autour du Xe siècle puis africains le monde musulman sur trois continents, de l'océan Atlantique (Maroc, Espagne) à l'Inde et le sud de la Chine jusqu'au début du xx^e siècle : <https://la1ere.francetvinfo.fr/2014/04/29/l-autre-esclavage-un-aperçu-de-la-traite-arabo-musulmane-147531.html>